

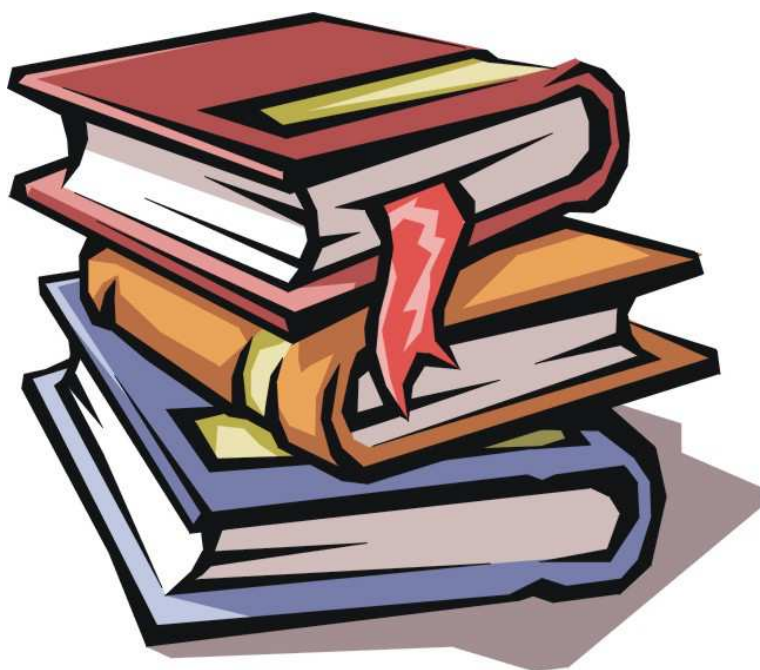


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

RECUEIL
DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE
DES YVELINES



N° 86a
Du 02 août 2016

Sommaire du RAA n°86A du 2 août 2016

Préfecture des Yvelines

DCII

Bureau immigration

arrêté portant composition de la commission chargée d'émettre un avis sur les propositions d'expulsion des ressortissants étrangers

Arrêté



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Arrêté n° 2016215-0010

signé par
Serge MORVAN, Préfet des Yvelines

Le 2 août 2016

Préfecture des Yvelines
DCII

**arrêté portant composition de la commission chargée d'émettre un avis sur les propositions
d'expulsion des ressortissants étrangers**



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Préfecture

Direction de la citoyenneté,
de l'immigration et de l'intégration
Bureau de l'immigration

Arrêté portant composition de la commission chargée d'émettre un avis sur les propositions d'expulsion des ressortissants étrangers

**Le Préfet des Yvelines,
Chevalier de l'ordre national du mérite,**

Vu le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment ses articles L.522-1 et L.522-2 ;

Vu le décret du 21 juillet 2015 portant nomination de M. Christophe MACKOWIAK, Président du Tribunal de Grande Instance de Versailles ;

Vu les délibérations de l'Assemblée des magistrats du siège du Tribunal de Grande Instance du 1^{er} juillet 2016 désignant les magistrats membres de la Commission d'Expulsion ;

Vu la décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Versailles en date du 22 juin 2016 désignant les Conseillers au Tribunal Administratif devant siéger au sein de cette Commission ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture :

ARRETE

Article 1er : La commission chargée d'émettre un avis sur les propositions d'expulsion des ressortissants étrangers est composée ainsi qu'il suit :

Président titulaire : Monsieur Christophe MACKOWIAK, Président du Tribunal de Grande Instance de Versailles, ou le magistrat qu'il aura délégué ;

Membre titulaire : Madame Isabelle REGNIAULT, Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Versailles chargée de l'application des peines ;

Membre suppléant : Madame Julia SCHMOLL, Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Versailles chargée de l'application des peines ;

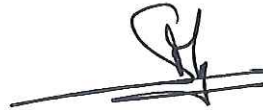
Membre titulaire : Madame Nathalie SYNDIQUE, premier conseiller du Tribunal administratif de Versailles ;

Membres suppléants : Madame Sophie MALET, premier conseiller du Tribunal administratif de Versailles, Madame Charlotte DEGORCE, conseiller du Tribunal administratif de Versailles, Monsieur Laurent GROS, vice-président du Tribunal administratif de Versailles ;

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Versailles, le **02 AOUT 2016**

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'M' followed by a horizontal line.

Serge MORVAN